

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 10 décembre 2021



Dossier de presse

§ L'accès aux soins pour tous

Délibération 7.1 : Mise en place d'une mutuelle communale Aider les + de 60 ans aux revenus modestes

Comme promis lors de la campagne municipale de 2020, la Mairie de Toulouse met en place une mutuelle communale pour permettre aux seniors les moins aisés d'accéder à une complémentaire santé.

Souvent freinés par des tarifs d'adhésion qui augmentent avec l'âge ou par l'absence de participation d'un employeur quand ils sont retraités, les plus de 60 ans sont particulièrement concernés par le renoncement au soin. A cela s'ajoute souvent un manque d'information et d'accompagnement.

Au terme d'une mise en concurrence, la municipalité va nouer un partenariat avec la mutuelle JUST. Celle-ci proposera aux seniors toulousains qui le souhaitent de bénéficier d'une assurance santé accessible. Elle tiendra également dès le mois de janvier des permanences dans des locaux municipaux dans de nombreux quartiers de la ville afin de les informer et de les conseiller.

Pourront en bénéficier les Toulousains retraités modestes sans être éligibles à la CMU.

Toulouse + tranquille

§ Renforcer le contrôle des comportements routiers

Délibération 7.3 : Un radar anti-bruit testé pour lutter contre la délinquance routière

La Mairie de Toulouse poursuit sa lutte contre la délinquance routière et les nuisances qu'elle engendre. Parmi elles, les nuisances sonores émises lors de rodéos urbains.

Dans le cadre d'une expérimentation prévue et encadrée par la loi d'orientation des mobilités (LOM), la Mairie de Toulouse va tester l'efficacité d'un radar anti-bruit. Fixé sur un lampadaire, il sera à terme capable d'identifier les véhicules trop bruyants et de les verbaliser.

Cette expérimentation s'articule autour de deux phases de test du radar en conditions réelles. La première, sans verbalisation, homologuera le radar. La seconde permettra de constater les infractions.

Le radar sera implanté avenue Louis Plana.



Mon quartier + facile

§ Un Contrat de Ville adapté

Délibération 30.1 : Rapport annuel pour évaluer l'amélioration du quotidien des habitants des quartiers prioritaires

La dynamique est à l'œuvre pour les habitants des quartiers prioritaires. La Mairie de Toulouse alloue annuellement 2,4M€ à la politique de la ville. Le rapport annuel qui la décrit, est, comme chaque année, soumis au débat de Toulouse Métropole et des communes concernées. Il rappelle les principales orientations du Contrat de Ville, présente l'évolution de la situation des quartiers prioritaires, retrace des actions menées, détermine des perspectives d'évolution et d'amélioration au regard des résultats obtenus et des moyens mobilisés.

Les équipes du Contrat de Ville et du Renouvellement Urbain de Toulouse Métropole ont su, depuis l'année dernière, se mobiliser de manière importante pour répondre aux différents enjeux propres à nos territoires prioritaires en mobilisant des crédits et des dispositifs nouveaux.

Ainsi, différents dispositifs ont été signés successivement pour Toulouse Métropole :

- En faveur du bien manger dans nos quartiers, le dispositif Quartier Fertiles a permis notamment la réalisation de la ferme urbaine Bordebio avec des aides publiques.
- En faveur des questions éducatives, la Cité éducative des quartiers nord toulousains grâce à qui une augmentation importante du nombre de classes accueillies par Play Music, du Conservatoire, dans le quartier de la Vache, a notamment été possible.
- En faveur de l'emploi pour nos publics, la Cité de l'emploi du Grand Mirail, qui a par exemple donné naissance à l'événement du 10 décembre Mois des quartiers avec l'association 100.000 entrepreneurs
- En faveur de l'entreprenariat dans nos quartiers, le programme Quartiers Productifs visant à promouvoir le développement économique et l'entreprenariat, comme sur la Dalle Abbal où l'agence Intercalaire sert la création et le développement d'activités associatives, entrepreneuriales et culturelles en permettant à des porteurs de projet d'accéder à des locaux à coûts réduits dans les anciens locaux de la mairie de quartier de La Reynerie.
- En faveur de la prévention, les Bataillons de la prévention qui ont conduit au recrutement de 8 éducateurs spécialisés et 5 médiateurs.

L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire, les actions prévues ont été particulièrement modifiées mais les propositions se sont adaptées pour répondre au plus près des nouveaux besoins. La Métropole en appui à l'Etat, a mis en place des crédits spécifiques « Plan de relance » qui ont permis de réaliser deux appels à projets : le *Bel été en 2020* et *L'hiver ensemble en 2021*. Le premier a accompagné les actions des associations en direction des familles pour des séjours ou activités vacances. Le second a permis de développer « l'aller vers » les habitants pour répondre à leurs besoins en matière de démarches administratives et appropriation du numérique notamment. Ces deux appels à projets ont été cofinancés par l'Etat, la CAF, la Métropole et la coopération inter bailleurs.



§ Les marchés, lien essentiel

Délibération 9.1 : Création d'un marché place Héraclès

A la suite d'une demande d'habitants et d'associations du quartier Compans-Caffarelli, la Mairie a impulsé la création d'un marché de plein air au niveau du square Héraclès. L'objectif est de développer une offre alimentaire avec une douzaine de revendeurs et producteurs locaux, le mercredi de 16h à 20h, dans le courant du printemps 2022.

Cette offre, complémentaire à celle des commerçants sédentaires, sera un atout pour une vie de quartier dynamique. Lieux de rencontres et de convivialité appréciés des habitants, les marchés de proximité jouent un rôle important pour consolider le lien social.

§ Voirie : Attributions de noms de rues

Délibération 3.1: La féminisation des noms de rues se poursuit

Plusieurs noms de rues et de places sont proposés au vote du Conseil Municipal, des noms majoritairement féminins, comme s'y était engagé Jean-Luc Moudenc. Ils mettent en avant le rôle joué par les femmes que ce soit en médecine, dans le combat pour les droits féminins ou encore dans la conquête de sommets pyrénéens et le dépassement de soi. En 2021, 59% des voies nouvellement baptisées ont reçu un nom de femme ; 58% depuis le début du mandat. Ces nouveaux noms témoignent également de l'histoire des différents quartiers toulousains.

Quartier Saint-Cyprien - rue du Pont Saint-Pierre :

Sur l'ancien site du centre de lutte contre le cancer Claudius Régaud, l'allée des Professeurs Pontonnier et la rue Amparo Poch y Gascon (Médecin et militante féministe, 1902-1968) font écho à l'empreinte médicale que porte ce quartier.

Par ailleurs, l'impasse des Dames de la Porte est prolongée et devient la **rue** des Dames de la Porte

• Quartier Pont des Demoiselles - boulevard Bernard Griffoul-Dorval :

Rue Joseph Roques (Artiste peintre toulousain, 1757-1847)

Quartier Pouvourville - chemin du Vallon

Située à l'arrière de l'hôpital Larrey, rue Angélique-Marguerite Le Boursier du Coudray (Sage-femme, 1712-1794)

• Quartier route d'Espagne - zone d'activités sud

Le rond-point Simone Iff (Militante féministe, 1924-2014) rend hommage à l'ancienne présidente du planning familial et la rue Anne Lister (Pyrénéiste, 1791-1840) rappelle le nom de celle qui fut la première à réussir l'ascension officielle du Vignemale.



Quartier Saint-Simon - chemin de Liffard

L'allée Clarissa Jean-Philippe (Policière municipale, victime du terrorisme, 1988-2015), non loin d'une école, salue l'engagement d'une jeune femme pour la France. A 26 ans, alors qu'elle venait tout juste de réaliser son rêve de devenir policière, elle a été abattue d'une balle dans le dos à Montrouge par un terroriste.

Quartier Montaudran - avenue Didier Daurat

Rue **René Cornement « dit Cornemont »** (Pionnier de l'Aéropostale, 1891-1978), ex-rue René Cornemont

§ Améliorer le cadre de vie

Délibération 26.1 : Plus de 177.000€ de subventions attribuées pour le ravalement de façades

Depuis plusieurs années, la Mairie accompagne les Toulousains dans leurs travaux de restauration de façades, en leur apportant une aide financière notamment. Des campagnes de ravalement obligatoire sont lancées régulièrement depuis 2016 sur les places et artères du centre-ville qui font l'objet d'aménagements urbains, ainsi qu'un accompagnement sur les travaux des rez-de-chaussée commerciaux.

Deux types d'aides financières aux travaux et à la personne sont mis en œuvre :

- un dispositif obligatoire, qui permet de financer les travaux à hauteur de 20 % suivant un régime dégressif.
- un dispositif incitatif, qui permet de financer les travaux de ravalement sur le périmètre du centre historique (Site Patrimonial Remarquable) passé à 20 % depuis janvier 2021. Il prend en compte des dégâts liés aux tags et une augmentation du taux de 20 à 40% pour les prestations de maîtrise d'œuvre (architecte, expert...).

Lors de ce Conseil municipal, La Mairie de Toulouse proposera de nouvelles subventions à hauteur de 177.100€ pour le ravalement de sept immeubles situés en centre-ville : rue Pargaminières, rue Alsace-Lorraine, rue des Pénitents gris, rue Paul Vidal et rue Bayard.

Ces opérations d'embellissement du patrimoine toulousain modifient de manière visible et qualitative le paysage urbain du centre ancien au bénéfice de tous, et valorisent le savoir-faire des entreprises.

